

## Formation Blockchain et Propriété Intellectuelle : sécuriser l'innovation numérique

- Durée de la formation :** 3.5 heures  
**Date de la session :** du 26/11/2026 au 26/11/2026
- Dates précises :**  
**Horaires de la session :** 9h - 12h30
- Lieu :** En distanciel -
- Nombre de places maximum :** 10
- Formateur(s) :** IEEPI - INSTITUT EUROPÉEN ENTREPRISE ET PROPRIÉTÉ
- Prérequis sur cette formation :** Connaître les bases de la PI
- Public ciblé :** Personnels de l'université de Bordeaux et des partenaires du site/PI
- Public prioritaire :** - Enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, post-doctorants.  
- Toute personne intervenant dans l'écosystème de la blockchain
- Date limite d'inscription :** 16/11/2026
- 

### Objectifs :

- Comprendre les fondamentaux technologiques de la blockchain
- Appréhender la technologie blockchain au regard des problématiques PI et juridiques : quels usages, quels impacts ?
- Identifier les problématiques PI et juridiques posées par les cas d'usages de la blockchain en entreprise
- Appréhender les smart contracts

### Programme :

Fonctionnement technique et panorama du cadre juridique de la blockchain

- Historique et définitions techniques
- Propriétés de la blockchain : désintermédiation, sécurité, traçabilité, autonomie
- Statut juridique de la blockchain

La blockchain dans le contexte de la constitution des droits de propriété intellectuelle

- Blockchain comme objet de droits
- La protection du contenant par :
  - le droit d'auteur
  - le droit des brevets
  - le droit des dessins modèles
  - le droit des marques

- La protection du contenu
- La Blockchain comme outil de constitution de droits de PI :
  - Uberisation des offices
  - Conservation des droits

La blockchain dans le contexte de l'exploitation des droits de propriété intellectuelle

- Les smart contracts et droits des obligations
- Applications concrètes : au domaine de l'art, au domaine des marques

La défense des droits de PI face aux atteintes commises dans l'environnement BC

- Des atteintes pouvant être étendues et difficiles à juguler
- Les moyens d'actions envisageables

**Pour tout renseignement complémentaire :**

Chargé(e) de formation : <mailto:bf-formations.innovation@u-bordeaux.fr>

Pôle AGRH - service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#)  
et toutes les infos sur [l'intranet](#)